



Migration, transferts d'argent, marché du travail et capital humain au Sénégal

Par Dr. Ameth Saloum Ndiaye, Oumoul Khayri Niang, Ya Cor Ndione et Erick A. S. Dedehouanou

Les résultats de cette étude, menée par une équipe de chercheurs au Sénégal, démontrent que les transferts d'argent reçus de la part de membres ayant migré à l'extérieur du pays contribuent à diminuer la participation des ménages bénéficiaires sur le marché du travail. Les auteurs recommandent ainsi l'élaboration de politiques favorisant l'allocation de ces fonds vers des investissements productifs et la création d'opportunités économiques pour ces ménages.

Migration et transferts d'argent au Sénégal

Etant un pays d'immigration à l'origine, le Sénégal est maintenant devenu un important pays d'émigration (OIM, 2014). En effet, sur la période 2010-2015, le taux de migration net au Sénégal est de -1,4 migrants pour 1000 personnes - i.e. le nombre de personnes ayant quitté le pays est supérieur à celui des entrants (Département des Affaires Economiques et Sociales des Nations Unies). Le phénomène de la migration affecte ainsi une part non-négligeable de la population au pays (ANSD, 2013).

Selon Goldsmith et al. (2004), la migration du/au Sénégal est principalement motivée par la recherche de meilleures conditions de vie et d'emploi. En particulier, elle se présente souvent comme une alternative pour les jeunes sénégalais qui, confrontés à un sérieux problème de sous-emploi au pays, aspirent à réduire les contraintes financières qui pèsent sur leurs familles. En envoyant de l'argent gagné à l'extérieur, ils se sentent dans une meilleure position pour aider qu'en restant à la maison sans travailler.

En effet, le niveau élevé de la migration au Sénégal correspond à un volume élevé de transferts d'argent - 1652 millions de dollars en 2013, représentant approximativement 11,2% du PIB (Banque Mondiale, 2014). En termes absolus, le Sénégal est classé troisième parmi les pays d'Afrique subsaharienne recevant les transferts d'argent les plus élevés (Gupta et al, 2007), et premier dans la zone franc (Ndiaye, 2010). On note également une baisse significative de l'utilisation de voies informelles pour ces transferts (Banque Africaine de Développement, 2008).

De plus en plus conscient des défis et des opportunités de la migration et des transferts de



fonds, la situation était devenue une difficulté majeure pour le Gouvernement du Sénégal (Deniel, 2013) qui avait décidé de créer, en 2003, un nouveau "Ministère des Sénégalais de l'Extérieur" (pour gérer, protéger et promouvoir ces migrants).

Dix ans plus tard, la structure a été étendue pour inclure une Direction Générale dont le mandat principal est de canaliser la migration et les transferts d'argent vers des investissements productifs, notamment liés à l'entrepreneuriat dans les régions d'origine des migrants.

En effet, avec l'expansion rapide de la migration et des transferts d'argent, croît le besoin (et potentiel) de canaliser ces flux vers des objectifs de développement spécifiques.

Cependant, comme ces questions n'avaient été que marginalement discutées lors de l'élaboration de la Stratégie Nationale de Développement Economique et Sociale (SNDES) de 2012, il n'existe toujours pas de politique migratoire nationale au Sénégal. Sans une telle politique, le Gouvernement n'est pas en mesure d'encadrer ni d'exploiter efficacement le potentiel de la migration en faveur du développement, des investissements et de l'entrepreneuriat au pays.

Selon des estimations de la Banque Africaine de Développement en 2008, seulement 11% des familles bénéficiant de tels transferts d'argent

utilisent ces fonds pour financer des investissements productifs. Cela suggère donc une contribution assez faible des revenus de la migration à la création d'emploi dans le pays – un enjeu considéré comme prioritaire dans la SNDES (2012).

D'autre part, plusieurs études suggèrent qu'en tant que source de revenu non lié au travail, les transferts d'argent peuvent générer une situation de dépendance dans les ménages bénéficiaires, conduisant à une baisse de la participation des membres au marché du travail et des efforts de production en général (Berker, 2011; Schumann,

2013; Ruhs and Vargas-Silva, 2014).

L'objectif de la présente étude est donc de comprendre comment la migration, et les transferts de fonds qui en résultent, peuvent influencer à la fois la participation au marché du travail des bénéficiaires et le développement du capital humain au Sénégal. En termes de capital humain, les chercheurs examinent notamment comment la migration et les transferts de fonds affectent les dépenses d'éducation et de santé au niveau des ménages.

Données and méthodes

Cette étude utilise des données issues de l'enquête *Migration and Remittances Household Survey*, conduite par la Banque Mondiale en 2009 auprès de 17878 individus et 1953 ménages dans 11 régions du Sénégal.

A partir de cet échantillon, l'analyse considère la population en âge de travailler (15 à 65 ans), qui est divisée en deux catégories : le groupe des "participants" (soit travaillant ou cherchant à travailler) et le groupe "non-participant" (i.e. ne faisant pas partie de la force de travail). Les ménages eux aussi sont distingués suivant deux catégories : ceux ayant au moins un membre ayant migré à l'international (34%) et ceux sans migrant (36%), et leur participation est définie en utilisant le même critère d'âge et de groupe comme pour la force de travail.

Un ensemble de techniques d'analyse microéconomique et de modèles économétriques sont ensuite appliqués aux données de l'enquête pour évaluer les effets de la migration et des transferts d'argent sur la participation au marché du travail et les indicateurs liés au développement du capital humain.

Résultats de l'étude

Les résultats de l'analyse montrent qu'au Sénégal, et relativement aux ménages sans migrants, les **ménages avec migrants (recevant des transferts de fonds) :**

- sont moins enclins à participer au marché du travail;
- ont des niveaux de dépenses par tête relativement plus faibles - ce qui indique que ces ménages sont généralement plus pauvres;
- mais ont tendance à dépenser relativement plus dans l'éducation et la santé.

D'un autre côté, les **ménages participant au marché du travail** (vs les non-participants):

- ont moins de migrants – et donc reçoivent moins de transferts d'argent
- ont des dépenses totales plus faibles et dépensent moins en éducation et en santé que ceux ne participant pas au marché du travail.

Et enfin **tous les ménages** dépensent relativement plus dans l'éducation que la santé.

Les résultats confirment ainsi que les ménages avec des migrants sont moins motivés à participer au marché du travail, en raison des transferts d'argent qu'ils reçoivent, **suggérant que les flux de transferts d'argent peuvent générer une forme de parasitisme**. En effet, les résultats montrent que plus le montant des transferts reçus augmente, plus la motivation des ménages diminue; cela devient significatif lorsqu'un certain niveau ou montant est atteint.

Finalement, même si les résultats suggèrent que les transferts d'argent **contribuent à améliorer le développement du capital humain au Sénégal** – par les dépenses relativement plus importantes des ménages bénéficiaires dans l'éducation et la santé – cela ne signifie pas que les performances des indicateurs de santé et d'éducation soient meilleures pour ces ménages.

Voir tableau 1 (page 3)

Tableau 1: Statistiques descriptives pour les interactions entre migration, transferts de fonds, marché du travail et capital humain au Sénégal.

	Ménages avec migrants	Ménages sans migrants	Participant au marché du travail	Ne participant pas au marché du travail
Participer au marché du travail	0,52	0,58		
Vivre dans un ménage avec migrants			0,55	0,61
Dépenses par tête	12002,18	13254,35	13949,61	14005,35
Transferts de fonds par tête	4945,45	0	2372,41	3622,45
Dépenses d'éducation par tête	663,54	529,41	608,70	740,42
Dépenses de santé par tête	434,80	385,76	404,51	577,10

Source: Les calculs des auteurs utilisant les données issues de Banque Mondiale (2009).

Implications pour les politiques

Ces résultats n'impliquent pas que la migration doit être réduite pour induire une plus grande participation au marché du travail. En fait, la migration est généralement perçue, dans la littérature, comme un important vecteur de développement, puisque les ménages avec migrants sont relativement plus pauvres et donc dépendent de ces transferts pour financer leurs besoins quotidiens. Les résultats confirment que c'est en effet le cas au Sénégal.

Toutefois, des mesures devraient être mises en œuvre par le Gouvernement afin de contrer l'effet de « parasitisme » que ces transferts tendent à générer. Les auteurs suggèrent ainsi de considérer l'élaboration de politiques visant à créer des opportunités économiques pour les ménages avec migrants; soit en favorisant

l'entreprenariat et/ou la réallocation des fonds reçus vers des investissements « productifs ». De telles politiques seraient d'ailleurs en conformité avec la Stratégie Nationale de Développement Economique et Social (SNDES, 2012) - qui prévoit l'implication des Sénégalais de l'extérieur dans les efforts de développement national, via la création d'opportunités d'investissement productif pour ces migrants.

Enfin, comme leurs résultats montrent l'importance des transferts d'argent pour l'amélioration du capital humain au Sénégal – i.e. via les dépenses d'éducation et de santé des ménages – les auteurs recommandent non seulement l'adoption d'une politique migratoire nationale, mais aussi la formalisation des voies de transferts d'argent par les migrants vers le Sénégal.



En 2012, avec l'appui financier du Département du Royaume-Uni pour le Développement International (UK Aid) et du Centre de recherches en développement international (CRDI) du Canada, PEP a lancé un nouveau programme de recherche et de renforcement des capacités pour « l'analyse de politiques liées à la croissance et l'emploi » dans les pays en développement.

Ce document résume les principaux objectifs et résultats issus de l'un des projets sélectionnés et soutenus dans le cadre de la seconde phase de mise en œuvre du programme (2014-2015).

Pour plus d'information sur les objectifs, méthodes et résultats de cette étude, veuillez consulter le cahier de recherche PEP No 2016-10